DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

PREFECTURE du RHÔNE
Reçu le 23 DEC. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Objet :

14.12.0220
Attribution d'une subvention exceptionnelle au Vélo Club Vaulx-en-Velin

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **18 décembre 2014**

Compte rendu affiché le **26 décembre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **12 décembre 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Morad AGGOUN**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Nawelle CHHIB.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Philippe ZITTOUN à Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : **Bernard GENIN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO**

Membre démissionnaire : **Marie-France VIEUX-MARCAUD**

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Le Vélo Club de Vaulx-en-Velin, créé en 1973 est un club historique du paysage sportif vaudais. Il couvre toutes les disciplines du cyclisme, route, piste, cyclo-cross, vélo tout terrain, et BMX. Le vélo club est un club formateur qui amène, et accompagne la jeunesse jusqu'au plus haut niveau si possible.

Le club fut champion de France des clubs en 1984 et 1994, il comptabilise énormément de victoires sur les courses hexagonales et internationales, il a des jeunes athlètes de niveau national et des sélectionnés en équipe de France.

En 2014, le club a été élu meilleur club sportif du Rhône tous sports confondus mais a aussi eu un champion du Monde cyclo cross et un champion de France contre la montre individuel espoir en 2011, une championne de France Elite en 2013, un vainqueur coupe du monde féminine sur piste, un champion de France contre la montre individuel et un champion de France contre la montre individuel amateur Elite en 2014.

Mais le club n'est pas dédié qu'au sport de haut niveau, il a également une action très forte en direction des jeunes vaudais dans les temps scolaire et périscolaire afin de développer, de les sensibiliser à l'apprentissage du vélo et également sur la problématique touchant la sécurité routière.

Un des axes prioritaires de la politique municipale est d'apporter un soutien aux associations structurelles, telles que le Vélo Club de Vaulx-en-Velin, qui depuis quelques années rencontre de grandes difficultés financières. Il est actuellement en redressement judiciaire et je vous propose le versement d'une aide financière de 10 000 € pour le Vélo Club de Vaulx-en-Velin.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association VCVV ;

➢ De dire que la dépense en résultant étant inscrite dans le chapitre « crédits non affectés» chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

➢ Approuve le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association VCVV ;

➢ Dit que la dépense en résultant étant inscrite dans le chapitre « crédits non affectés» chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2014.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour la Députée – Maire,
Le 1er adjoint délégué aux Finances et à la gestion des équipements sportifs

Pierre DUSSURGEY